



CHOISIR LA MEILLEURE STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION

Un enjeu fondamental pour le dirigeant

Vous êtes dirigeant, Travailleur Non Salarié (TNS) ou Assimilé-salarié, d'une société à l'IS,

ET

Vous avez les interrogations suivantes :

- « Je réfléchis entre me verser 5 000 € de rémunération ou 5 000 € de dividendes ; quel impact sur mes prélèvements sociaux et fiscaux ? Quel est le choix qui me permet d'avoir le revenu disponible le plus élevé ? »
- « J'anticipe une hausse de mon résultat, est-il préférable d'augmenter ma rémunération ou mes versements sur mon régime de retraite/prévoyance facultatif ? »
- « J'envisage de me verser plutôt des dividendes ; quelles conséquences sur ma couverture sociale (prévoyance et retraite) ? »
- « J'augmente ma rémunération de 500€ par mois ; comment évoluent mes droits et le bénéfice distribuable ? »

UNE RÉFLEXION GLOBALE DE VOTRE STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION
EST À ENVISAGER.

NOUS PROPOSONS UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

- Vos objectifs sont déterminés avec vous
- Une simulation est réalisée
- Un échange permet de vous présenter les choix possibles
- Nous définissons le plan d'actions

TROIS LEVIERS D'ACTION À VOTRE DISPOSITION

- La rémunération
- Les dividendes
- Les régimes facultatifs de retraite et de prévoyance

VOS CHOIX ONT UN IMPACT SUR :

- Le revenu disponible
- La prévoyance (incapacité, invalidité, décès)
- Les droits à la retraite

Découvrez notre proposition personnalisée, après un audit de vos besoins.

Pour toutes demandes concernant ce service, contactez votre agence ou écrivez-nous à contact@69.cerfrance.fr

Retrouvez-nous sur
www.cerfrance.fr